



**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
3 JUILLET 2020
A 19 HEURES**

**Ordre du jour du conseil municipal
du vendredi 3 juillet 2020 – 19 heures**

1. Installation du nouveau conseil municipal
2. Election du Maire
3. Détermination du nombre d'adjoints
4. Election des Adjoints
5. Lecture de la Charte de l'Elu.e Local.e

ETAIENT PRESENTS : 28 : Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Catherine CATESSON, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Jannick RIBAUT, Marie POIRIER, Guy CHAMPION, Jean-Claude DORDOIGNE, Gérard DEVOIR, Martine CARRE-AVELINE, Alain VERGNOL, Josiane SEIGNEUR, Béatrice LIZIARD, Pascaline GRANGIER, Guillaume CARAYON, Loïc PENNANECH, David LEDUC, Sabine AGESNE, Roselyne RICHARD-BRULE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Céline GUILLOCHON, Pascale DE SOUANCE, Jean-Pierre HUGUET, Christophe ALLHEILY, Estelle DUEZ, Amadys CASTANIER.

ABSENT : 1 : Philippe PELLION

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 28

Nombre de votants : 28

Monsieur Guy CHAMPION, doyen de l'assemblée ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Monsieur Guy CHAMPION passe à l'ordre du jour.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir donné lecture des résultats des élections du dimanche 28 juin 2020, Monsieur CHAMPION installe le conseil municipal dans ses fonctions, tel qu'il a été constitué (24 sièges pour la liste conduite par Harold HUWART, 5 sièges pour la liste conduite par Pascale DE SOUANCE).

ELECTION DU MAIRE

Il est ensuite procédé à l'élection du Maire qui, après dépouillement, donne les résultats suivants :

- 🇫🇷 Pascale DE SOUANCE : CINQ voix (5)
- 🇫🇷 Harold HUWART : VINGT-TROIS voix (23)

Harold HUWART est proclamé Maire et est immédiatement installé.

Monsieur Harold HUWART prend alors la présidence de la séance.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Il est décidé de fixer à HUIT (8), le nombre de poste d'adjoint.
Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

ELECTION DES 8 ADJOINTS

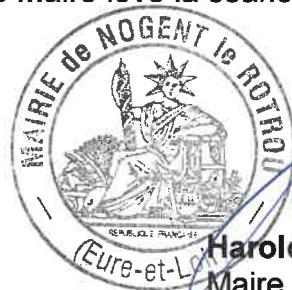
La liste d'adjoints présentée par Harold HUWART est élue avec **23 voix**.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Cette charte de l'Elu Local fait l'objet d'une simple lecture.
L'assemblée en prend acte.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Fait à Nogent-le-Rotrou, le 6 juillet 2020




Harold HUWART,
Maire de Nogent-le-Rotrou.

